



Source Le Point Michel Richard

Triste Cour des comptes

La Cour des comptes nous propose une bonne vingtaine d'audits d'organismes et d'institutions publics. Mais si l'on parlait de l'état des finances publiques ? **PAR MICHEL RICHARD**



Chaque année, la Cour des comptes nous offre le même type de menu : un gros plat de résistance roboratif qu'accompagne une farandole de hors-d'œuvre variés. Ceux-ci remportent toujours un succès bien mérité : ils sont faits pour ça, épicés à souhait, titillant les papilles jusqu'à ce que la moutarde vous monte au nez, en l'occurrence la

moutarde de l'indignation. C'est gagné ! Cette année, donc, la Cour des comptes nous propose une bonne vingtaine d'audits carabinés d'organismes, d'institutions ou de politiques publics qui, grosso modo, pèchent dans leur fonctionnement ou présentent un rapport coût/efficacité laissant pour le moins à désirer. On en apprend de belles, entre autres, sur le Mobilier national, qui coûte cher pour ce qu'il fait, ou sur EDF, dont les salaires et avantages à son personnel sont exorbitants par rapport à la situation de l'entreprise. Tout ça fait abondamment parler : la gabegie de l'État est un sujet favori de conversations. Tout ça indigné : ceux dont les privilèges sont dénoncés, comme ceux qui n'en profitent pas.

Culturellement addicts à la dette

Finalement, ce qui passe inaperçu, c'est l'essentiel, le plat principal, à savoir l'état des finances publiques. Il faut dire que, là-dessus, la Cour des comptes n'innove pas beaucoup : rituellement, elle râle, admoneste, condamne, prévient, alerte les pouvoirs successifs. Son président venu du PS, converti à l'orthodoxie budgétaire, en rajoute dans les avertissements feutrés dans la forme, impitoyables sur le fond. Il a raison, bien sûr : l'endettement, les déficits publics sont criants, l'État dépense depuis belle lurette beaucoup plus qu'il n'encaisse, il vit à crédit, le remboursement des intérêts de la dette plombe le budget. Tout le monde sait ça depuis longtemps et, dirait-on, tout le monde s'en fiche ou en a pris son parti.

Probablement sommes-nous culturellement addicts à la dette, et d'autant plus que nous nous pensons déjà, à tort, victimes de politiques d'austérité dont nous n'avons pourtant pas idée de

ce qu'elles sont vraiment. Continûment, la lâcheté des politiques et leurs solutions de facilité ont été pour beaucoup dans cette désinvolture et cette accoutumance collective. Mais si le rapport annuel de la Cour nous laisse froids, c'est qu'il n'est que ce qu'il est : un travail de commissaires aux comptes. Faire rentrer les finances dans les clous, baisser les dépenses publiques, la belle affaire. Mais il ne dit rien, ce n'est pas son rôle, sur le mode d'emploi. Or, l'appel à la vertu comme le rappel à l'ordre ne valent pas grand-chose tant que l'on n'a pas dit où, combien et comment, et tant que l'on ne se soucie pas du degré d'acceptation sociale des réformes qui peuvent y mener.

La Cour des comptes eut sûrement été ravie qu'Emmanuel Macron ait poursuivi en 2018 ce qu'il avait promis durant sa campagne et doucement (trop doucement lui reprochait-on) commencé en 2017, la désintoxication du pays à la dette et sa consolidation budgétaire. Croit-on d'ailleurs qu'Emmanuel Macron a été heureux de devoir lâcher une douzaine de milliards d'euros pour répondre à la crise sociale, les finançant de manière hasardeuse et renonçant ainsi à ses objectifs premiers comme à ses promesses européennes ? Mais dans quel état serait le pays si l'on n'avait pas répondu à sa révolte ?

Ce n'est, certes, pas l'affaire de la Cour des comptes de se le demander. C'est aussi pourquoi son rapport n'est qu'un bilan, triste comme la réalité, et hors-sol comme un tableau Excel.

Publié le 10/02/19 à 07h45 | Source lepoint.fr

Plus:

[Site de la cour des comptes](#)